



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITE DE L'AGRICULTURE

Vingt-huitième session

18-22 juillet 2022

**Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Vision et stratégie
relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Lynnette Neufeld
Directrice
Division de la nutrition et des systèmes alimentaires
Tél.: +39 06 570 52614

I. Contexte

1. En mars 2019, à sa cent vingt-sixième session, lors de l'examen de l'*Évaluation de la stratégie et de la vision de la FAO relatives aux activités en matière de nutrition*, le Comité du Programme a recommandé la mise à jour de la stratégie et de la vision. En avril 2019, à sa cent soixante et unième session, le Conseil de la FAO a approuvé cette recommandation.
2. La FAO, par l'intermédiaire d'un processus de consultation auprès de toutes les unités techniques du Siège et des bureaux décentralisés, a produit un projet de document à soumettre aux parties prenantes externes et aux Membres aux fins de nouvelles consultations.
3. Le projet a été examiné dans tous les comités techniques, notamment à la vingt-septième session du Comité de l'agriculture.
4. Le document final publié sous la cote PC 130/5 Rev.1¹, qui expose la vision et la stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition, a été accueilli favorablement à la cent trentième session du Comité du Programme, qui s'est tenue en mars 2021, et a été approuvé à la cent soixante-sixième session du Conseil en avril 2021.

II. Informations actualisées sur les demandes formulées par le Comité de l'agriculture à sa vingt-septième session

5. Comme le préconisait le Comité, la FAO a poursuivi ses efforts de consultation dans la perspective de développer ses activités en matière de nutrition, en particulier en exécutant le Plan de mise en œuvre tenant compte de nombreuses observations qui lui avaient été adressées ainsi que des défis mondiaux actuels dans la lutte contre la malnutrition, qui se posent notamment pour les personnes les plus vulnérables, y compris pour les petits producteurs.
6. Comme l'a noté avec satisfaction le Comité, les activités de la FAO en matière de nutrition, compte tenu de leur nature exhaustive, font ressortir l'importance majeure qu'il y a à favoriser une alimentation saine au moyen d'une approche fondée sur les systèmes agroalimentaires. Ainsi, la FAO mène des activités coordonnées visant à éliminer la malnutrition sous toutes ses formes en donnant de l'impulsion aux politiques et aux actions efficaces dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires afin de parvenir à une alimentation saine pour tous. La vision de la FAO en matière de nutrition est celle d'un monde où l'on se nourrit sainement grâce à des systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables.
7. Comme l'a noté le Comité, la collecte d'une quantité suffisante de données pertinentes sur les régimes alimentaires et le caractère abordable des aliments nutritifs sont des dimensions importantes qui font partie intégrante des activités de la FAO en matière de nutrition. Par conséquent, il est énoncé, s'agissant du premier domaine d'activités de la FAO en matière de nutrition, que l'Organisation s'emploiera à produire, à rassembler et à partager des données sur les régimes alimentaires des populations et sur les systèmes agroalimentaires. Les Membres seront ainsi plus à même de mieux exploiter davantage de données de meilleure qualité à l'appui de politiques et d'actions ayant une réelle incidence sur les systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine pour tous.
8. Comme l'a souligné le Comité, la sécurité sanitaire des aliments est essentielle à une alimentation saine et la définition donnée par le Codex Alimentarius à la sécurité sanitaire des aliments figure dans le glossaire des termes qui complète les activités de la FAO en matière de nutrition.
9. Guidée par une approche axée sur les systèmes agroalimentaires, la FAO, dans ses activités en matière de nutrition, tient compte du rôle crucial du secteur agricole pour assurer l'accès de tous à une alimentation saine.

¹ www.fao.org/3/ne853fr/ne853fr.pdf

III. Informations actualisées sur la mise en œuvre des activités de la FAO dans le domaine de la nutrition

10. Le Plan de mise en œuvre des activités de la FAO en matière de nutrition définit les facteurs déterminants que la FAO doit s'employer à renforcer pour concrétiser la mission ambitieuse et les aspirations en matière de nutrition de l'Organisation. Le changement organisationnel doit porter sur trois éléments: les ressources humaines, les processus et la culture.

11. La FAO s'est employée à créer un environnement plus favorable pour le personnel et les bureaux de l'Organisation pour qu'ils puissent promouvoir une alimentation saine en tant que partie intégrante de son Cadre stratégique 2022-2031 à l'appui *d'une meilleure production, d'une meilleure nutrition, d'un meilleur environnement et de meilleures conditions de vie*. Les progrès propres aux trois dimensions du changement organisationnel recouvrent, entre autres, les éléments exposés ci-après:

Ressources humaines – sensibilisation, connaissances et expertise en matière de nutrition

12. Dans sa démarche de sensibilisation, en 2021, la FAO a déployé des efforts importants de mobilisation autour de son activité en matière de nutrition. Des séminaires sur mesure ont été organisés avec des unités techniques et fonctionnelles du Siège et des bureaux décentralisés des six régions de la FAO. Les participants aux débats ont insisté sur l'utilité des activités de la FAO en matière de nutrition pour chaque unité et sur la définition de priorités relatives aux mesures à engager dans ce domaine en tenant compte du contexte régional.

13. La manifestation de haut niveau qui a été organisée avec les Membres a été axée sur les activités de la FAO en matière de nutrition qui s'inscrivent dans le Cadre stratégique 2022-2031. Les Membres ont souligné qu'il fallait renforcer la coordination des efforts multisectoriels en matière de nutrition dans les systèmes agroalimentaires pour que chacun ait une alimentation saine.

14. À l'appui des connaissances et de l'expertise, la FAO a tiré profit de l'action coordonnée visant l'accomplissement d'une mission axée sur la nutrition, qui est décrite dans ses activités en matière de nutrition, afin de donner la priorité au renforcement des capacités. La FAO s'est également engagée à élaborer un modèle d'apprentissage en ligne visant à améliorer l'instruction de tous les membres de son personnel sur le plan nutritionnel, indépendamment de leur domaine de spécialisation.

Culture – prise en main collective et direction par l'exemple

15. Pour renforcer et maintenir la prise en main collective interne de ses activités en matière de nutrition, la FAO a organisé de nombreux webinaires, tables rondes, ateliers et autres activités de communication, qui ont mis en évidence la place que pouvaient jouer les différents secteurs, notamment l'agriculture, pour concrétiser la vision de la FAO dans le domaine de la nutrition.

16. La FAO a entrepris une planification visant à passer de la stratégie à une action concrète tenant compte du contexte. Au niveau mondial, l'action est axée sur la fonction normative de l'Organisation. La planification de l'action au niveau régional, qui a été élaborée dans le cadre d'une collaboration entre le Siège et les bureaux décentralisés, s'attache à concrétiser les activités en matière de nutrition en tenant compte du contexte, des conditions et des priorités de chaque région.

17. La FAO a convoqué son réseau technique sur la nutrition, qui est composé d'experts dans tous ses domaines techniques au Siège et dans les bureaux décentralisés, afin d'orienter ses activités en matière de nutrition et d'améliorer l'accès à l'expertise, aux connaissances et aux ressources dans toute l'Organisation.

18. La FAO a établi une liste de contrôle relative à un environnement alimentaire sain afin d'aider tous les bureaux de la FAO à créer un environnement alimentaire venant appuyer sa mission en matière de nutrition.

19. Dans sa volonté de diriger en montrant l'exemple, la FAO a formulé, à l'occasion du Sommet Nutrition pour la croissance organisé à Tokyo, des engagements ambitieux et mesurables² (document disponible en anglais), qui sont le reflet de son attachement à l'amélioration des politiques et à une action à l'échelle des pays et du monde.

Processus – ressources financières et suivi

20. Pour fixer et atteindre les cibles inscrites dans ses objectifs programmatiques et financiers en matière de nutrition, la FAO a continué à améliorer l'utilisation du «marqueur de la nutrition»³ qui l'aide à apprécier la mesure dans laquelle la nutrition est prise en compte dans les programmes et les projets de l'Organisation.

21. Le marqueur de la nutrition contribue à intégrer les aspects liés à la nutrition à tous les stades de l'action de la FAO et permet de suivre les efforts déployés dans le renforcement des projets et des programmes tenant compte de la nutrition (nombre, pourcentage et contribution financière).

22. La FAO a renforcé les moyens dont elle dispose pour rendre compte des activités menées au niveau des pays qui soutiennent les Membres, notamment des activités relevant des systèmes agroalimentaires qui favorisent une alimentation saine. Le système interne de collecte et de visualisation de données vise à alléger la charge de travail des bureaux décentralisés tout en tirant profit des données de manière optimale.

IV. Prochaines étapes

23. Les progrès de la FAO en faveur de la création d'un environnement propice à l'accomplissement de sa mission en matière de nutrition, s'agissant notamment de la planification tenant compte des contextes mondiaux et régionaux, viendront à l'appui de l'application des activités de l'Organisation en matière de nutrition sur le plan opérationnel dans tous les contextes tout au long de l'exercice biennal 2022-2023.

24. La FAO s'emploie, dans sa communication, ses travaux normatifs et sa mobilisation générale, à maintenir l'attention accordée au rôle fondamental que jouent les systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables pour une alimentation saine et une meilleure nutrition, tout en tirant profit des possibilités offertes par les *quatre améliorations* au titre de son Cadre stratégique 2022-2031 pour améliorer son action.

25. L'Organisation rendra compte des efforts qu'elle déploie pour s'acquitter de sa mission dans le domaine de la nutrition en assurant un suivi des indicateurs du Cadre de responsabilités et du Plan de mise en œuvre de ses activités en matière de nutrition.

² https://nutritionforgrowth.org/wp-content/uploads/2021/12/Tokyo-Compact-on-Global-N4G_Annex_Dec-14.pdf

³ www.youtube.com/watch?v=fG-I2xRvxdY&ab_channel=FoodandAgricultureOrganizationoftheUnitedNations